Épreuve n° 7 : Mémoire – Nature : rédaction et soutenance d'un mémoire faisant le lien entre la formation théorique et les pratiques professionnelles observées ou exercées au cours d'un stage dont la durée est d'au moins seize semaines ou d'une expérience professionnelle au moins équivalente. – Durée de la soutenance : 1 heure maximum. – Coefficient : 1. – 15 crédits européens.

À l'issue du stage ou de l'expérience professionnelle qui en tient lieu et après agrément du sujet, le candidat doit produire un mémoire, qui fera l'objet d'une soutenance, comprenant trois éléments :

- **l'attestation de l'employeur certifiant la période et le lieu de stage** (ou de l'expérience professionnelle) servant de référence au mémoire ainsi que la nature des missions confiées ;
- **une première partie de quelques pages** présentant, d'une part, l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage ou dans laquelle l'expérience professionnelle a été acquise et, d'autre part, ***le travail réalisé par le candidat au sein de cette organisation***;
- **une seconde partie structurée de cinquante pages au maximum (hors annexes et bibliographie)** développant un ***sujet directement en rapport avec la ou les missions effectuées par le candidat*** et la formation théorique découlant des enseignements du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

Le candidat peut demander l'agrément de son sujet de mémoire à tout moment, dès lors qu'il remplit les conditions d'accès au diplôme supérieur de comptabilité et de gestion. Les attendus du mémoire doivent permettre de valider les compétences suivantes :

- **élaborer une problématique** correspondant à **une situation professionnelle traitée par le candidat au cours de son stage** ;
- **mobiliser les outils méthodologiques pertinents pour résoudre la problématique**;
- présenter les résultats et les commenter ;
- faire des recommandations en cohérence avec la problématique et les résultats obtenus.

Les attendus de la soutenance orale doivent permettre de valider les compétences suivantes :

- choisir les points clés de sa présentation ;

- mobiliser des outils de communication adaptés ;
- interagir avec le jury (compréhension des questions et capacité à y répondre de manière pertinente)
- Le programme de l'UE en communication:
  – information et communication ;
  – réalisation (méthodologie) des documents de communication professionnelle écrite et orale ;
  – épistémologie et méthodologie de la recherche en gestion.